

Microsoft réduit la durée de conservation des adresses IP

Après les moteurs de recherche Google et Yahoo!, c'est au tour de Microsoft de réduire la durée de conservation des adresses IP des utilisateurs de son moteur de recherche : celle-ci passe de dix-huit à six mois. Rappelons que les moteurs de recherche ne sont pas légalement tenus de conserver des informations sur les connexions des utilisateurs, contrairement aux FAI ou aux opérateurs de télécommunications. La conservation de l'historique des recherches sert en fait à enrichir le profil des internautes (à des fins de ciblage commercial notamment) par croisement de données. En réduisant ses durées de conservation, Microsoft se rapproche

Chaque semaine, M^e Alain Bensoussan, avocat à la cour d'appel de Paris et spécialiste en droit de l'informatique, vous informe de vos droits.



MARC MARTIN

ainsi de l'avis adopté par le G29 (groupe rassemblant les Cnil européennes) en avril 2008. La directive communautaire, comme la loi française, prévoit que les données à caractère personnel ne doivent être traitées qu'à des fins « légitimes ». En théorie, les fournisseurs de moteurs de recherche ont donc l'obligation de supprimer ou de rendre les données

personnelles totalement anonymes dès qu'elles ne servent plus les finalités déterminées et légitimes pour lesquelles elles ont été collectées. En outre, les fournisseurs de moteurs de recherche qui enrichissent les données fournies par les internautes avec des données provenant de tiers (en général, partenaires commerciaux du moteur) doivent obligatoirement informer les internautes de ce genre de « corrélation » au moment où leurs données à caractère personnel sont collectées, sinon c'est illicite. Force est de constater que les pratiques actuelles des grands acteurs du secteur sont bien loin d'être conformes. Même si l'on peut saluer cette avancée, on regrettera que Microsoft n'en ait pas profité pour changer sa politique en matière de conservation des cookies (qui gardent des informations sur la connexion), dont la durée reste de dix-huit mois.